

DEC121167DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Patrick Netter, directeur de l'Institut des Sciences Biologiques

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100047DAJ du 2 juillet 2010 portant nomination de M. Patrick Netter aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) ;

Vu le projet d'avenant à la convention de création du laboratoire international associé d'Immunologie-Immunopathologie « LIA IMMUNO»,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à de M. Patrick Netter, directeur de l'INSB, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le projet d'avenant à la convention de création du laboratoire international associé d'Immunologie-Immunopathologie « LIA IMMUNO».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 avril 2012

Alain Fuchs